

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 346

non-membres : 25 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Janvier 1995

Ce bulletin contient six fiches détachables, faites pour être classées
par ordre alphabétique dans un fichier, utile à consulter.

Probable

D'un correspondant du palais des Nations : « Il est probable que les activités liées à une AELE redimensionnée demeurent à Genève (...) et que celles concernant l'EEE soient concentrées à Bruxelles... »

L'adjectif « probable », indiquant une quasi-certitude, est suivi de l'indicatif : il est probable qu'elles demeureront à Genève.

Le subjonctif est réservé aux cas où il y a doute. Exemple : il est peu probable qu'il vienne.

(Défense du français, n° 346, janvier 1995)

Check-list

Les Editions Weka S.A., à Lausanne, ont publié un Guide pratique de la gestion du personnel. La circulaire de lancement contenait cette phrase : « Votre travail quotidien sera facilité par de nombreuses *check-lists* (évaluation, rémunération, etc.)... »

Voici la définition de ce terme anglais enregistré par le Petit Larousse : « Liste d'opérations permettant de vérifier le fonctionnement de tous les organes et dispositifs d'un avion, d'une fusée avant son envol. »

On pouvait dire, en l'espèce, liste de contrôle, ou de vérification.

(Défense du français, n° 346, janvier 1995)

« Fut-ce »...

Dans une chronique des mondanités, à propos de Giscard d'Estaing et Danièle Gilbert : « Ils se firent éjecter en 1981, l'un par le peuple français et l'autre par la TV française, et depuis lors n'ont de cesse qu'ils ne reviennent. *Fut-ce* par la fenêtre. »

Erreur devenue fréquente. Il s'agit d'un imparfait du subjonctif (ayant la valeur d'une proposition commençant par « même si »). Donc : *fût-ce*...

(Défense du français, n° 346, janvier 1995)

« Yverdon-retour »

Selon les conducteurs de locomotives et leurs divers syndicats, le programme de systématisation des CFF entraînera une inquiétante monotonie, donc une certaine robotisation de leur travail : « Comment se sent-on après avoir fait quatre fois *Yverdon-retour* en quelques heures et quasiment sans pause ? »

La formule *Yverdon-retour* (qu'on entend aussi aux guichets des billets) est un germanisme. On dit en français « Yverdon et retour ».

(Défense du français, n° 346, janvier 1995)

« Splitting »

Qu'il s'agisse de l'imposition fiscale des conjoints ayant chacun une activité lucrative, ou de l'allocation des rentes d'assurance-vieillesse, on parle de *splitting*, et cela jusqu'à la Chancellerie fédérale...

Ce terme anglais signifie fractionnement. Pourquoi ne pas parler de fractionnement fiscal ou d'imposition séparée, de fractionnement des rentes ou de rentes séparées ?

(Défense du français, n° 346, janvier 1995)

Maître, maîtresse de...

D'un journal de Genève (17 XI 94) : « Depuis la décision américaine de ne plus contribuer à l'embargo sur les armes en Bosnie, la balkanisation n'est pas seulement sur le terrain, elle règne en *maître* au Conseil de sécurité et maintenant dans le Groupe de contact. »

« Maître » n'est invariable que dans la désignation de certaines professions (une femme maître de requêtes au Conseil d'Etat). Le féminin de « maître de ballet » est maître ou maîtresse.

On dit : elle est maîtresse d'elle-même ; elle règne en maîtresse.

(Défense du français, n° 346, janvier 1995)